



DG Éducation et culture

Leonardo da Vinci

pisteur  
No LLP-LdV/Tol/2008/RO/026



# Référentiel des activités professionnelles des Pisteurs/Secouristes en France

Document no. 3\_FR\_fr

# RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES DES PISTEURS / SECOURISTES EN FRANCE

Novembre 2010



# SOMMAIRE

1	LE PROJET PISTEUR .....	4
2	MÉTHODOLOGIE DU PROJET .....	7
3	LES PRODUCTIONS DU PROJET .....	9
4	FINALITE DU REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES .....	12
5	METHODOLOGIE UTILISEE .....	13
5.1.	Fondement de la méthodologie :.....	13
5.2	Mode opératoire .....	14
5.3	Les outils utilisés .....	16
5.4	le rôle des différents partenaires .....	18
5.5	La composition du groupe de travail .....	19
5.6	Le calendrier du groupe de travail.....	19
5.7	Liste des entreprises cibles et des personnes interrogées .....	23
6	LE CONTEXTE DE L'EMPLOI, DONNÉES ACTUELLES ET PROSPECTIVES .....	25
6.1.	Secteurs d'activités.....	25
6.2.	Types d'entreprises – Contexte professionnel .....	25
6.3.	Les risques professionnels .....	26
6.4.	Place du titulaire dans l'organisation.....	27
6.5.	Evolution prévisible de l'emploi .....	29
7	DESCRIPTIF DES ACTIVITES ET DES TACHES PROFESSIONNELLES.....	30
7.1.	Liste des activités et des tâches relatives à la fonction F1 « entretien et exploitation des pistes de ski » :.....	30

<b>7.2. Liste des activités et des tâches relatives à la fonction F2 « Secours sur le domaine skiable »:</b> .....	<b>31</b>
<b>8 DESCRIPTION DES TACHES PROFESSIONNELLES</b> .....	<b>33</b>
<b>8.1. Descriptif des tâches et identification des savoirs, fonction F1 « entretien et exploitation des pistes de ski) » :</b> .....	<b>33</b>
<b>8.2. Descriptif des tâches et identification des savoirs, fonction F2 « secours sur le domaine skiable »</b> .....	<b>43</b>
<b>9 CONCLUSION</b> .....	<b>52</b>
<b>10 GLOSSAIRE</b> .....	<b>53</b>

# 1

## LE PROJET PISTEUR

Le développement des stations de ski est un enjeu pour le développement économique des régions montagneuses de la Roumanie et de la Bulgarie. Les stations existantes n'ont pas atteint le niveau de qualité de service qui est proposé dans les grandes stations européennes et en particulier françaises. La France a acquis une grande notoriété dans ce domaine, elle comprend la plupart des grandes stations de ski internationales.

Les activités qui au regard de la pratique du ski, peuvent être considérées comme des activités clés, portent sur, la préparation, l'entretien des pistes, la sécurité préventive et le secours sur le domaine skiable. Ces activités constituent la préoccupation majeure des stations de ski. Les personnels qui travaillent à remplir ces objectifs ont des missions très diverses : aménagement, préparation et entretien des pistes, fabrication de la neige, accueil, prévention, balisage, signalisation, information, gestion, pose de dispositif de protection, déclenchement des avalanches, secours. Si la fonction secours est organisée dans ces deux pays, celle de l'entretien et de la sécurisation du domaine skiable n'est pas structurée. Ces deux fonctions sont dissociées en Roumanie et Bulgarie, elles sont regroupées en France. Ces deux fonctions font l'objet d'une certification française, le brevet de pisteur/secouriste. Le projet consiste à transférer la certification française dans les deux pays bénéficiaires, en l'adaptant aux contextes spécifiques de ces deux pays.

### Les résultats du projet sont les suivants:

**R1.** Un état des lieux (organisation des services des pistes, fonctions des pisteurs, formations existantes dans les 3 pays partenaires).

**R2.** Une étude des conditions de transférabilité du brevet français aux 2 pays partenaires.

**R3.** Pour chacune des deux fonctions, l'entretien et le secours, un référentiel des activités professionnelles.

**R4a.** Un programme de formation des pisteurs/secouristes, modulaire, progressif et intégré, un corpus de ressources pédagogiques par transfert du dispositif français.

**R4b.** Mise en conformité avec le cadre européen des certifications professionnelles. Etude des possibilités d'intégration de nouveau dispositif de formation dans les réglementations nationales en Bulgarie et Roumanie.

**R5.** Un programme de formation de formateurs de pisteurs/secouristes conçu et mis en œuvre pour un groupe test de 18 maîtres pisteurs (9 dans chaque pays).

**R6.** Un site web, une plaquette de présentation, un CD Rom de présentation des productions du projet.

Le projet vise comme objectif général la professionnalisation des pisteurs dans les deux pays, Roumanie et Bulgarie de façon à contribuer à l'élévation du niveau de qualité de services proposées dans leurs stations de ski. A une échéance plus lointaine, il s'agit aussi de favoriser la mobilité de ces professionnels au sein des stations de ski européennes, mobilité qui accompagnera l'internationalisation de la clientèle. Le projet consiste à transférer, en l'adaptant, le brevet français qui a fait ses preuves. Ce dispositif s'est progressivement construit depuis les années 70. Il a été rénové dans les années 90.

Le choix qui a été fait de transférer les brevets français dans le cadre de ce projet répond à une double motivation :

- D'une part, les deux pays partenaires, la Roumanie et la Bulgarie sont en demande de transfert d'ingénierie pour la mise à niveau de leur propre système de formation encore fortement marqué par le modèle collectiviste.
- D'autre part, les deux associations professionnelles françaises, la Société des remontées mécaniques de France (SNTF) et l'Association des Directeurs des Services des Pistes (ADSP) sont en recherche pour la réactualisation des certifications qu'elles ont construites progressivement depuis une trentaine d'années.

En effet, ces deux associations, créées en 1980 se sont beaucoup impliquées dans la prise en charges des problèmes liés à la fonction puisqu'elles ont pour mission principale de suivre la formation des pisteurs secouristes et d'organiser les stages de recyclages. La présence de ces deux associations au sein du consortium montre l'intérêt qu'elles portent au projet.

On assiste à une évolution des pratiques de glisse, des types de clientèles, des contextes économiques de stations, des techniques et matériels de secours. A la partie connaissances techniques de base qui prévalait lors de la création du brevet, se rajoutent aujourd'hui une dimension communication commerciale, la prévention des risques environnementaux,. La complexité croissante de ce métier impose aussi que soit portée attention à la formation pédagogique des formateurs de pisteurs (les maîtres pisteurs en France).

Le transfert consistera à mettre à disposition des partenaires roumains et bulgare le produit de l'expérience française, le brevet de pisteur secouriste. Les partenaires roumain et bulgare, pourront s'appropriier tout ou partie de ce brevet et de ses composantes, et ce en fonction

des enjeux auxquels ils sont confrontés et du cadre réglementaire dans lequel se situe leur action. Les différentes activités prévues dans le projet permettront d'adapter les parties transférées pour que soit pleinement tenu compte des spécificités des contextes des stations de ces deux pays.

**A l'occasion de ce projet de transfert, il sera aussi question :**

- de réflexion sur les avantages et les inconvénients de la dissociation des fonctions entretien d'une part et secours d'autre part puisque le débat est ouvert dans les 3 pays
- d'adaptation du dispositif français (contenu de formation et qualifications professionnelles) aux contextes roumain et bulgare
- mais aussi de faire partager entre partenaires européens une même culture pédagogique centrée sur une même approche, « l'Approche Par Compétences » (APC).

L'autre caractéristique importante de cette culture pédagogique européenne porte sur le cadre européen de certification. La mondialisation des échanges évoquée ci-dessus concerne les hommes et leur qualification. Tant que la mobilité des hommes était insignifiante, la transparence des qualifications n'était pas nécessaire. La situation présente est tout autre. Chaque pays a besoin d'attirer à lui les meilleurs talents. Pour cela, il est nécessaire de construire un espace européen des certifications professionnelles. Cette dimension européenne des certifications professionnelles n'est pas encore considérée comme évidente par les différents acteurs des systèmes de formation professionnelle. Le projet Leonardo est un instrument privilégié pour construire cette « culture européenne ».

Lors de l'adaptation de ce brevet aux contextes roumain et bulgare, il sera créé un référentiel d'activités professionnelles, un référentiel de formation pour chacun des grands domaines d'activités (entretien, balisage, communication, sécurisation, secours etc.). De ces référentiels d'activités professionnelles seront dérivés les savoirs constitutifs des compétences mises en oeuvre dans ces activités.

Le dispositif de formation qui en résultera sera mis en conformité avec le Cadre Européen des Certifications Professionnelles (positionnement sur l'un des 8 niveaux, attribution des EVCT,).

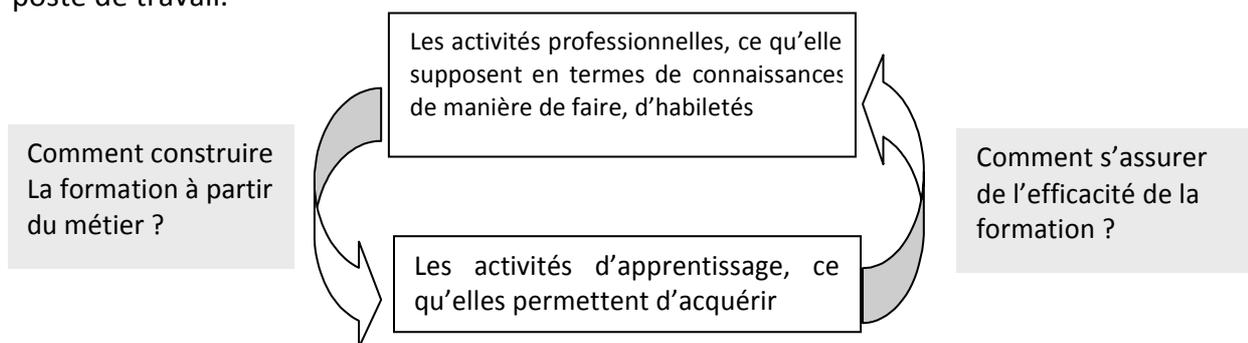
# 2

## Méthodologie du projet

### L'APPROCHE PAR COMPETENCES, FIL DIRECTEUR DU PROJET

Les formateurs ont progressivement développé une approche pour « penser la formation comme un levier de la performance économique », il s'agit de l'Approche Par Compétences.

L'APC est une approche, une manière de voir, un fil conducteur qui donne du sens aux pratiques de formation. Ce fil conducteur consiste à mettre en articulation les activités professionnelles actuelles et en devenir d'un emploi donné, et la formation des titulaires de cet emploi, de telle sorte que les acquis de la formation se transforment en effets sur le poste de travail.



Ce fil conducteur qu'est l'APC a donné naissance à un nouveau domaine de compétences des formateurs, celui de **l'ingénierie de formation**.

La définition de l'ingénierie de formation que nous avons retenue dans le projet est la suivante : « Ensemble des méthodes des ingénieurs appliquées à la formation ». La cible de l'analyse est une organisation, un service. L'ingénierie de formation est donc un ensemble de méthodes, outils, démarches qui visent à

- Analyser la problématique ressources humaines d'une organisation de travail
- A traduire cette problématique en besoins de formation
- A définir les conditions dans lesquelles cette formation est susceptible de répondre aux besoins
- A évaluer si l'action a produit ses effets sur la problématique
- A éventuellement apporter des correctifs. »
- Dans le cadre du transfert, il a été fait appel aux méthodologies d'ingénierie de

formation en application de l'Approche Par Compétences. L'ensemble des productions qui ont fait l'objet de choix méthodologiques sont les suivantes :

- Méthodologie de construction des états des lieux concernant l'organisation des fonctions entretien et secours sur le domaine skiable dans les 3 pays
- Méthodologie de construction du Référentiel des activités professionnelles
- Méthodologie de positionnement du dispositif de formation modulaire des Pisteurs dans le cadre européen des certifications Professionnelles

# 3

## LES PRODUCTIONS DU PROJET

No.	Titre du document	Code
1	Etat des lieux concernant l'organisation des fonctions entretien et secours sur le domaine skiable en Bulgarie (en langue françaises)	1_BG_fr
	Etat des lieux concernant l'organisation des fonctions entretien et secours sur le domaine skiable en Bulgarie (en langue bulgare)	1_BG_bg
2	Etat des lieux concernant l'organisation des fonctions entretien et secours sur le domaine skiable en France (en langue française)	1_FR_fr
3	Etat des lieux concernant l'organisation des fonctions entretien et secours sur le domaine skiable en Roumanie (en langue française)	1_RO_fr
	Etat des lieux concernant l'organisation des fonctions entretien et secours sur le domaine skiable en Roumanie (en langue roumaine)	1_RO_ro
4	Synthèse européenne des état des lieux concernant l'organisation des fonctions entretien et secours sur le domaine skiable en Bulgarie, France et Roumanie (en langue bulgare)	1_EU_bg
	Synthèse européenne des état des lieux concernant l'organisation des fonctions entretien et secours sur le domaine skiable en Bulgarie, France et Roumanie (en langue française)	1_EU_fr

	<b>Synthèse européenne des état des lieux concernant l'organisation des fonctions entretien et secours sur le domaine skiable en Bulgarie, France et Roumanie (en langue roumaine)</b>	<b>1_EU_ro</b>
5	Etude des conditions de transférabilité du Brevet National Pisteur Secouriste Français en Bulgarie et Roumanie (en langue bulgare)	2_EU_bg
	Etude des conditions de transférabilité du Brevet National Pisteur Secouriste Français en Bulgarie et Roumanie (en langue françaises)	2_EU_fr
	Etude des conditions de transférabilité du Brevet National Pisteur Secouriste Français en Bulgarie et Roumanie (en langue roumaine)	2_EU_ro
6	Référentiel des activités professionnelles des Pisteurs/Secouristes en Bulgarie (en langue bulgare)	3_BG_bg
	Référentiel des activités professionnelles des Pisteurs/Secouristes en Bulgarie (en langue française)	3_BG_fr
7	Référentiel des activités professionnelles des Pisteurs/Secouristes en France (en langue française)	3_FR_fr
8	Référentiel des activités professionnelles des Pisteurs/Secouristes en Roumanie (en langue française)	3_RO_fr
	Référentiel des activités professionnelles des Pisteurs/Secouristes en Roumanie (en langue roumaine)	3_RO_ro
9	Référentiel européen des activités professionnelles des Pisteurs (en langue bulgare)	3_EU_bg
	Référentiel européen des activités professionnelles des Pisteurs (en langue française)	3_EU_fr
	Référentiel européen des activités professionnelles des Pisteurs (en langue roumaine)	3_EU_ro

10	Programme européen de formation modulaire de Pisteurs (en langue bulgare)	4_EU_bg
	Programme européen de formation modulaire de Pisteurs (en langue française)	4_EU_fr
	Programme européen de formation modulaire de Pisteurs (en langue roumaine)	4_EU_ro
11	Liste des ressources pédagogiques relatives à la formation européenne modulaire de Pisteurs/Secouristes	5_EU_bg_fr_ro
12	Programme européen de formation de formateurs (en langue bulgare)	6_EU_bg
	Programme européen de formation de formateurs (en langue française)	6_EU_fr
	Programme européen de formation de formateurs (en langue roumaine)	6_EU_ro
13	Site Internet <b>www.pisteur.eu</b>	7_EU_bg_fr_ro
14	Brochure Transfert du Brevet National Pisteur Secouriste Français en Bulgarie et Roumanie (en langue bulgare)	8_EU_bg
	Brochure Transfert du Brevet National Pisteur Secouriste Français en Bulgarie et Roumanie (en langue française)	8_EU_fr
	Brochure Transfert du Brevet National Pisteur Secouriste Français en Bulgarie et Roumanie (en langue roumaine)	8_EU_ro
15	CD-rom Transfert du Brevet National Pisteur Secouriste Français en Bulgarie et Roumanie	9_EU_bg_fr_ro

# 4

## FINALITE DU REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

Le référentiel des activités professionnelles (RAP) définit le champ des activités professionnelles du Pisteur Secouriste 1er degré. Le RAP décrit les activités et les tâches que sera appelé à exercer le futur Pisteur Secouriste au cours des premières années de sa vie professionnelle. Ces activités ne sont ni celle d'un débutant, ni celles d'un professionnel chevronné. L'expérience sera nécessaire pour que le titulaire de la certification maîtrise bien l'ensemble des compétences compte tenu de la complexité des situations professionnelles.

Le RAP s'appuie sur une analyse des situations de travail, mais il tient aussi compte des évolutions prévisibles des activités, appréhendées au travers des informations transmises par les représentants des employeurs et des institutionnels et qui ont été signalées dans le document « Etat des Lieux concernant l'organisation des fonctions entretien et secours sur le domaine skiable en France.

Les activités décrites sont celles de l'emploi-type de Pisteur Secouriste 1<sup>er</sup> degré dans la mesure où le RAP regroupe l'analyse d'un ensemble de situations professionnelles différentes selon les types d'établissements mais suffisamment proche pour constituer une entité, un emploi.

### **Le RAP est appelé à remplir trois fonctions principales :**

**1-** Une fonction de médiation entre les différents partenaires intervenant dans la conception et l'élaboration d'une certification. Employeurs et formateurs doivent être d'accord sur la cible de la certification

**2-** Une fonction d'outil d'élaboration dans le processus d'élaboration d'une certification, en effet, les éléments dégagés lors de l'analyse de l'activité professionnelle constituent un socle à partir duquel est construit le référentiel de certification. Le RAP est utilisé par les formateurs pour mieux appréhender les objectifs professionnel de la certification, concevoir les situations d'évaluation des compétences.

**3-** Une fonction d'information sur la finalité professionnelle de la certification pour tous les organismes d'information et d'orientation professionnelle.

# 5

## METHODOLOGIE UTILISEE

### 5.1. Fondement de la méthodologie :

Le référentiel des activités professionnelles est document appelé « référentiel ». Le terme de référentiel tel qu'il est employé dans le champ de l'ingénierie de formation est un document qui contient des références, un document auquel on fait référence pour justifier tel ou tel choix. Les références que contient le RAP sont relatives aux activités professionnelles. Le RAP décrit les activités professionnelles d'un « emploi type ».

Un emploi est un ensemble d'activités et de tâches professionnelles concourant à un même objectif professionnel. Cet ensemble est confié à une seule personne. Un même emploi peut prendre des configurations différentes selon les organisations professionnelles qui les ont créées ou les régions dans lequel il se situe. Comme il existe un substrat commun à ces emplois différents, on peut les regrouper dans une même famille d'emplois, on nommera cette famille « emploi type ». Les emplois types sont donc indifférents des organisations et des régions. Les emplois référencés sur le marché du travail au sein de répertoires d'emplois, sont des emplois-types.

La convergence des pratiques professionnelles dans tous les secteurs de l'économie mondiale rend appropriée à un projet international cette notion emploi type européen même si concernant l'emploi de Pisteur, il a été constaté des différences importantes sur les fonctions et le niveau d'autonomie laissé aux Pisteurs en Bulgarie et Roumanie d'une part et en France d'autre part.

En effet, En France par exemple, le Pisteur Secouriste mettra en œuvre uniquement deux fonctions, sans exercer les fonctions de Damage ou Production de Neige ( sauf exception) mais dans les stations bulgare et roumaine, ils seront amenés à exercer les 3 fonctions à l'exception du secours du fait des réglementations nationales.

Ces différences auraient pu rendre impossible la définition d'un emploi type commun aux 3 pays, si les activités ski ne se développaient pas à grande vitesse dans les 3 pays.

**Toute construction d'un emploi type se heurte donc à ces difficultés :**

Comment effacer les spécificités des emplois particuliers et construire une abstraction qu'est emploi type sans dénaturer la réalité ?

Comment anticiper sur des évolutions à venir qui ne soient pas des illusions ?

Concernant la première interrogation, l'équipe projet a adopté le parti pris d'exprimer les activités et les tâches en faisant référence à des procédures particulières, ou à des organisations du travail particulières. Ce parti pris aura l'avantage lorsqu'il s'agira d'identifier les compétences requises, de permettre de formuler les compétences d'une manière transversale. Les équipes pédagogiques lors des formations débouchant sur la formation de Pisteur auront à **recontextualiser**<sup>1</sup> les compétences en fonction des procédures particulières que les participants à la formation seront amenés à employer.

Concernant la deuxième interrogation, l'équipe projet a adopté le parti pris suivant. Elle considère que le développement de la mondialisation du tourisme hivernal et donc l'émergence d'une forme de « standardisation » progressive des services rendus aux clients internationaux comme nationaux, le développement des attentes de la clientèle en matière de ski. Un fait que les stations de ski de Bulgarie et de Roumanie auront à prendre en compte.

## **5.2 Mode opératoire**

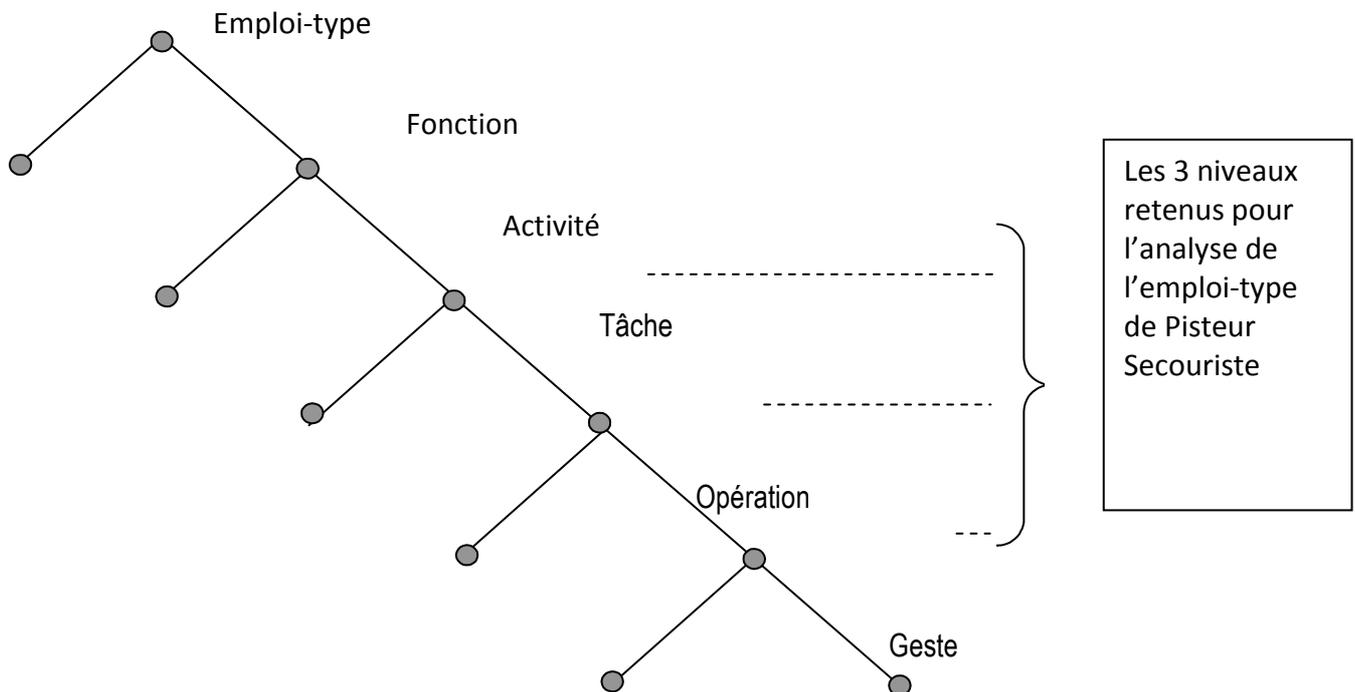
Les différentes étapes du RAP ont de plus été validées par les partenaires associés français du projet.

La définition qui a été retenue dans le cadre du projet (cf. Glossaire) est la suivante :

« Ensemble cohérent des tâches qu'un professionnel est amené à exercer et visant un même objectif. ».

Cette définition somme toute banale en apparence présuppose cependant une analyse arborescente de l'emploi puisque l'activité est un « tout comprenant des parties ». Les activités sont parties d'un tout plus large, l'emploi, la tâche est partie d'un tout plus large, l'activité.

L'analyse sous forme arborescente qui a été employée dans le projet est la suivante :



C'est ce modèle qui a été retenu au sein du groupe projet PISTEUR pour procéder à l'analyse de l'emploi type dans les 3 pays partenaires.

**Ce modèle<sup>1</sup> a conduit le groupe projet à procéder aux partis pris suivants :**

- L'emploi de Pisteur Secouriste est un emploi d'exécution, il n'est pas un emploi d'encadrement. Toutefois cet emploi couvre pour la France deux fonctions : Aménagement et Sécurisation des Pistes et Secourisme. Les 3 niveaux d'analyse qui conduiront à la construction du RAP seront donc, les activités décomposées en tâches, lesquelles seront décomposées en opérations.
- Le niveau de la tâche est celui qui sera retenue pour dériver les compétences ou autrement dit, les compétences seront extraites des tâches. Celles-ci devront donc être exprimées de façon à mettre en évidence « l'intelligence » de l'individu qui les réalise.
- La tâche est décomposée en opérations. Les opérations serviront à identifier tous les savoir-faire professionnels qui sont nécessaires à l'exercice du métier. Ils seront la matière première à partir de laquelle sera construit le référentiel des savoirs.
- Le nombre d'activités sera compris dans une fourchette entre 5 et 10. Cette fourchette est parfaitement empirique. Cet ordre de grandeur permet d'obtenir un nombre de compétences qui est généralement de l'ordre d'une vingtaine. Augmenter ce nombre

conduirait à utiliser une maille plus fine et de ce fait la compétence risque de se résumer à de simples savoir-faire. L'acceptation du concept de compétences retenu dans le projet est « la capacité d'un individu de mobiliser des ressources, notamment des savoirs conceptuels, méthodologiques et pratiques ». La tâche doit donc être suffisamment « riche » pour que puissent être extraits les différents savoirs théoriques, méthodologiques, pratiques et relationnels. Cette question sera développée dans la méthodologie de construction du référentiel de certification.

### 5.3 Les outils utilisés

#### LA GRILLE DE FORMALISATION DU RAP

<b>Activité A1 : .....</b>		
<b>Tâche A1T1 : .....</b>		
<b>Liste des opérations constitutives de la tâche</b>	<b>Conditions de réalisation de la tâche :</b>	<b>Résultats attendus ou exigences de la tâche :</b>
..... ..... ..... .....	Les conditions initiales : .....  Les modes opératoires techniques : .....  Les instruments et équipements : .....  Les procédures qualité, sécurité : .....	.....
<b>Savoirs théoriques</b>	<b>Savoirs pratiques</b>	<b>Savoirs relationnels</b>
( dont la connaissance est nécessaire à l'exécution de la tâche) .....	(dont la maîtrise est nécessaire à l'exécution de la tâche) .....	(devant être mis en œuvre lors de l'exécution de la tâche) .....

Le libellé de la tâche comme le descriptif des opérations permet de « dériver » la ou les compétences de l'individu qui exerce la tâche.

Le descriptif de la rubrique « **conditions de réalisation** » permet d'identifier tous les savoirs pratiques, les savoirs théoriques, méthodologiques qui sont requis dans cette tâche.

Les **conditions initiales** permettent de déterminer quels sont les éléments que doit prendre en compte le Pisteur avant la réalisation de la tâche, ces éléments sont importants car ce sont ceux à partir desquels, l'employé détermine une certaine manière d'agir.

Les **modes opératoires techniques** sont ceux de la tâche, ils feront l'objet d'objectifs de formation. Les instruments et équipements font aussi l'objet de modes opératoires auxquels se rajouteront dans nombre de cas, des connaissances technologiques minimales.

Les **procédures qualité et sécurité** sont aussi à connaître et à utiliser.

Cette rubrique est adaptée en fonction de la nature des activités qui sont décrites, d'autres items peuvent être invoqués. En fonction des tâches, les analystes ont gardé les 4 items initiaux ou en ont écartés certains qui n'étaient pas pertinents au regard de la tâche.

Le descriptif de la rubrique « résultats attendus, exigences » nourrit le référentiel de certification en critères et indicateurs d'évaluation. Les items retenus sous cette rubrique sont autant que faire se peut, corrélés aux opérations décrites. Les exigences sont aussi un moyen de déterminer les savoirs relationnels qui sont nécessaires à la tenue du poste.

L'estimation du niveau d'autonomie est toujours difficile à faire. Cependant il n'est pas indifférent pour le formateur si l'employé doit faire sous surveillance permanente, faire en autonomie et rendre des comptes ultérieurement. Le parti pris qui a été retenu est de choisir généralement le niveau d'autonomie des employés en établissement de bien-être car le niveau d'autonomie est plus élevé dans ce cas.

Outre les descriptifs des activités et tâches, le RAP contient une rubrique qui précise le contexte de l'emploi. L'emploi est resitué dans son contexte. Sont successivement précisés :

- Le secteur d'activités
- Les types d'entreprises.

Cela se traduit par une grande diversité des organisations du travail, des pratiques mises en œuvre. Les compétences de la formation doivent donc permettre au Pisteur de s'adapter à cette diversité d'organisations du travail. Les capacités d'adaptation, de polyvalence seront donc

privilégiées par la formation. Il sera laissé aux stations eux-mêmes le soin de former les nouveaux embauchés à leurs spécificités par le biais d'une « formation-adaptation ». La connaissance de ces risques professionnels et leur prévention sont parties intégrantes de la formation.

- La place du titulaire dans l'emploi

Les évolutions prévisibles de l'emploi sont une donnée qui influe fortement sur le RAP comme cela a été explicité plus haut.

- Un préambule précise
- « La nature du RAP : le référentiel des activités professionnelles (RAP) définit le champ des activités professionnelles du Pisteur.

#### **5.4 le rôle des différents partenaires**

Dans chacun des trois pays partenaires un groupe de travail pour la conduite des enquêtes, des recherches et la rédaction des RAP nationaux a été constitué.

Dans chacun des pays, le groupe de travail national a été chargé de conduire les investigations débouchant sur la rédaction des Référentiel des Activités Professionnelles concernant l'organisation des fonctions entretien et secours sur le domaine skiable.

Le chef de file a constitué une équipe d'enquêteurs composée de professionnels et de formateurs :

- Les professionnels ont été chargés de mobiliser les professionnels membres de leur réseau
- Les formateurs ont été chargés de bâtir le questionnaire, de conduire les interviews
- Les enseignants universitaires ont été chargés de récolter et d'analyser la documentation disponible.
- 

Chaque chef de file a été chargé de la rédaction finale des référentiels des activités professionnelles concernant l'organisation des fonctions entretien et secours sur le domaine skiable» pour son pays.

Pour la France, cette équipe est composée des membres de chacun des partenaires français. Ce groupe s'est adjoint des personnels appartenant à leur structure respective.

## 5.5 La composition du groupe de travail

L'équipe de travail française est constituée :

<b>Nom</b>	<b>Fonction</b>	<b>Institution</b>
Lourdes FERNANDES	Chef de projet	GRETA SAVOIE
Jean Lou COSTERG	Directeur Service des Pistes Expert	Régie des pistes de Val d'Isère
André GROGNIET	Président	Association des directeurs  Service des Pistes et Sécurité
Christian HOTTEGINDRE	Vice Président formation	Association des directeurs  Service des Pistes et Sécurité
Ludovic COHENDET	Chargé de mission Formation	Syndicat national des  Téléphériques de France
Serge RIVEILL	Chargé de mission Pistes	Syndicat national des  Téléphériques de France
Dominique JUIN	Maître Pisteur – Formateur expert	Service des pistes de Tignes
Bernard PASCAL MOUSSELDARD	Maître- Pisteur – Formateur expert	Services des Pistes de Val d'Isère
Luc HOARAU	Coordonnateur formation Pisteur Secouriste	GRETA SAVOIE

## 5.6 Le calendrier du groupe de travail

<b>N°</b>	<b>DATES</b>	<b>Partenaires / Participants</b>	<b>lieux</b>	<b>Objet de la réunion</b>
1	08 janvier 2009	P2 – GRETA SAVOIE : lourdes FERNANDES – Luc Hoarau	Chambéry	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Planification des travaux et des rencontres en France pour l'élaboration de l'Etat des Lieux et la procédure d'enquête.</li> </ul>

		<p>P3 – SNTF- Serge Riveill – Ludovic Cohendet</p> <p>P4 – ADSP – Christian Hottegindre</p> <p>P5- Régie des Pistes de Val d’Isère Jean Lou Costerg</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Répartition des tâches relatives à la rédaction de l’Etat des lieux.</li> </ul>
2	15 janvier 2009	<p>P2 – GRETA SAVOIE : Jean Pugin, lourdes FERNANDES – Luc Hoarau</p> <p>P3 – SNTF- Serge Riveill – Ludovic Cohendet</p> <p>P4 – ADSP – Christian Hottegindre</p> <p>P5- Régie des Pistes de Val d’Isère Jean Lou Costerg</p>	Albertville	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réunion de travail debriefing pour communiquer sur les premiers entretiens réalisés lors de l’enquête pour l’Etat des Lieux et réajustements à apporter.</li> </ul>
3	10 avril 2009	<p>P2 – GRETA SAVOIE : Jean Pugin, lourdes FERNANDES – Luc Hoarau</p> <p>P3 – SNTF- Laurent Reynaud Serge Riveill – Ludovic Cohendet Pierre Yves Manfredi</p> <p>P5- Régie des Pistes de Val d’Isère Jean Lou Costerg</p>	Chambéry	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Présentation détaillée des objectifs du projet pisteur</li> <li>▪ Présentation de l’ensemble des rôles des partenaires</li> <li>▪ Planification des travaux à réaliser pendant la phase 1 et 2 ( Etat des Lieux et RAP)</li> </ul>

4	4 mai 2009	<p>P2 – GRETA SAVOIE : Jean Pugin, Luc Hoarau + Dominique Juin Maître Pisteur- station de Tignes</p> <p>P3 – SNTF- Serge Riveill – Ludovic Cohendet</p> <p>P4 – ADSP – Christian Hottegindre</p> <p>P5- Régie des Pistes de Val d’Isère Jean Lou Costerg</p>	Albertville	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Relecture de la version à jour de l’état de lieux apport complémentaire</li> <li>▪ Sensibilisation à l’Approche par compétence et à l’analyse des activités.</li> <li>▪ Ebauche du RAP Aménagement et sécurisation</li> </ul>
5	14.05.09	<p>P2 – GRETA SAVOIE : Lourdes FERNANDES, Luc Hoarau + Dominique Juin Maître Pisteur- station de Tignes</p> <p>P3 – SNTF- Serge Riveill – Ludovic Cohendet</p> <p>P4 – ADSP – Christian Hottegindre</p> <p>P5- Régie des Pistes de Val d’Isère Jean Lou Costerg</p>	Albertville	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Poursuite du travail sur l’élaboration des référentiels des activités professionnelles</li> <li>▪ Aménagement et sécurisation + secours</li> </ul>
6	21.05.09	<p>P2 – GRETA SAVOIE : Lourdes FERNANDES, Luc Hoarau</p>	Albertville	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Organisation de l’accueil des partenaires professionnels pendant le comité de pilotage de Chambéry.</li> </ul>

		<p>P4 – ADSP – Christian Hotteginde</p> <p>P5- Régie des Pistes de Val d’Isère Jean Lou Costerg</p>		
7	22.06.2009	<p>P2 – GRETA SAVOIE :          Lourdes FERNANDES,          Luc Hoarau          + Dominique Juin          Maître Pisteur- station de Tignes          + Bernard Pascal          Mousselard – Maître Pisteur Val d’Isère</p> <p>P3 – SNTF- Serge Riveill          – Ludovic Cohendet</p> <p>P4 – ADSP – Christian Hotteginde</p> <p>P5- Régie des Pistes de Val d’Isère Jean Lou Costerg</p>	Albertville	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Poursuite du travail sur l’élaboration des référentiels des activités professionnelles et des savoirs associés</li> <li>▪ Aménagement et sécurisation + secours</li> </ul>
8	08.07.2009	<p>P2 – GRETA SAVOIE :          Lourdes FERNANDES,          Luc Hoarau          + Dominique Juin          Maître Pisteur- station de Tignes          + Bernard Pascal          Mousselard – Maître Pisteur Val d’Isère</p>	Albertville	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Poursuite du travail sur l’élaboration des référentiels des activités professionnelles</li> <li>▪ Aménagement et sécurisation + secours</li> <li>▪ Finalisation des deux RAP ( Aménagement /sécurisation et des savoirs associés</li> </ul>

		<p>P3 – SNTF- Serge Riveill – Ludovic Cohendet</p> <p>P4 – ADSP – Christian Hottegindre</p> <p>P5- Régie des Pistes de Val d’Isère Jean Lou Costerg</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Comparaison avec les RAP bulgares et roumains.</li> <li>▪ Information concernant le monitoring de l’agence Leonardo.</li> </ul>
9	7 octobre .2009	<p>P2 – GRETA SAVOIE : Lourdes FERNANDES, Luc Hoarau</p> <p>P3 – SNTF- Serge Riveill – Ludovic Cohendet</p> <p>P4 – ADSP – Christian Hottegindre – André Grognet</p> <p>P5- Régie des Pistes de Val d’Isère Jean Lou Costerg</p> <p>ENSA Chamonix</p>	Albertville	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Présentation et validation de l’Etat des Lieux français dans sa version définitive</li> <li>▪ Présentation et validation des 2 RAP ( aménagement et sécurisation et Secours) dans leur version définitive</li> <li>▪ Planification des démarches pour modifier l’arrêté de création du Brevet National Pisteur.</li> <li>▪ Elaboration des contenus de formation à communiquer</li> </ul>

### 5.7 Liste des entreprises cibles et des personnes interrogées

La composition de l’échantillon des entreprises ou services des pistes cibles a été faite en prenant en compte la diversité des organisations de façon à ce que la vision qui se dégagera de l’emploi de Pisteur Secouriste soit la plus large possible.

Ces établissements ont été destinataires des questionnaires écrits. A l’intérieur des établissements, le questionnaire a été adressé à plusieurs types de personnels, personnels appartenant à la catégorie cadre :

- Directeurs de pistes
- Chef de pistes

<b>Liste des personnes interrogées</b>	
Jean Pierre AGUILLON	Régie des Pistes de Val d'Isère
Christian ANSELMET	Service des Pistes de Bonneval sur Arc
Jean Luc AUSSEL	Service des Pistes de la Mongie
Christian BERARD	Service des Pistes de la Plagne
Claude BOVOLENTA	SEMAB Arêches Beaufort
Bernard BRAGHINI	Régie des Saisies
Xavier BRUNI	Station de Valloire
Philippe BUYLE	Ski Developpement Serre Chevalier
Jean Marc CHARBERT	Service des Pistes de Val Thorens
Paul HUDRY	Remontées Mécaniques de Val Thorens
Pierre LESTAS	Remontées Mécaniques de La Clusaz
Louis COMETTO	Régie Autonome des Remontées Mécaniques des Karellis
Roland COTE	Services des Pistes de la Plagne
Serge de PALMA	SEMAB Arêches Beaufort
Pierre ESCOUTE	Service des Pistes de La Pierre Saint Martin
Dominique JEANNOT	Directeur du Comité de Bassin d'Emploi de Tarentaise
Antoine FADIGA	Syndicat CGT – Remontées Mécaniques
Martine FLAMMIER	Saint Rémy de Maurienne
Gilles GRAND	SMA les Arcs
Henri JOLY	Membre Honoraire ADSP - Tarentaise
Jean Luc TUAILLON	SEML Sports et Tourisme- Châtel
Jean Pierre KRIER	Protection Civile – Préfecture de la Savoie
Bernard AIRENTI	Directeur de la Protection Civile – Préfecture de la Savoie
Christian REVERBEL	Sécurité des Pistes de l'Alpes d'Huez
Arnaud TRINQUIER	Responsable Service des Pistes de Tignes
Christophe COINGT	Coordonnateur du Réseau National des GRETA Montagne
Laurent REYNAUD	Directeur national du SNTF
Christian GILQUIN	Centre de ressources interrégional alpin sur la pluriactivité et la saisonnalité
Christophe COINGT	Responsable du Réseau GRETA MONTAGNE

# 6

## Le contexte de l'emploi, données actuelles et prospectives

### 6.1. Secteurs d'activités

Le pisteur –secouriste exerce exclusivement son activité dans le secteur d'activité du tourisme de montagne. Dans ce secteur, le Pisteur Secouriste 1er degré, il assure une présence continue, la sécurité et les secours sur le domaine skiable d'une station de montagne.

### 6.2. Types d'entreprises – Contexte professionnel

Les services des pistes d'une station sont des établissements de droit public ou de droit privé. Ils relèvent généralement de l'autorité des Maires des communes.

Les activités menées par le Pisteur Secouriste au sein de son service s'articulent autour de deux grandes fonctions :

- **Travail estival** : pendant l'intersaison, préparation du domaine skiable, qui permet d'obtenir un domaine skiable de qualité.
- Engazonnement des pistes
- Débroussaillage, tronçonnage, bûcheronnage, concassage
- Pose et entretien des barrières à neige. (barrières fixes et amovibles dans les zones ventés pour garder la neige sur les pistes.)
- Réparation légère des filets et matelas de protection, qui sont réinstallés généralement début octobre
- Entretien des jalons et des piquets de balisage fixes ou amovibles (couleur, numérotation)
- Stockage du matériel
  
- **Surveillance et sécurisation du domaine skiable** : cette activité s'exerce pendant la période d'ouverture hivernale de la station, on peut dissocier l'activité de pisteur de celle de secouriste :

### **Pisteur : il doit effectuer chaque jour :**

- L'ouverture et de la fermeture des pistes. L'ouverture d'une piste est en fonction de son état, des conditions météorologiques du jour. d'avalanche sur le domaine skiable. La décision de fermeture ou d'ouverture revient au Directeur de la sécurité des pistes après avis du chef de secteur en fonction des informations qui remontent des différents pisteurs. En fin de journée les pisteurs doivent s'assurer qu'après la fermeture des remontées mécaniques qu'aucun skieur n'est encore présent (blessé) sur le domaine. Seulement après cette opération les dameuses peuvent entrer en action.
- La prévention des risques d'accident en effectuant un jalonnage des zones dangereuses.
- Un contrôle des protections en place. (matelas, filets, signalétiques.)
- L'information obligatoire auprès de la clientèle. (ouverture et fermeture des pistes et des remontées mécaniques, risque d'avalanche, et la météo.)
- Le pisteur doit patrouiller sur le domaine. (accueil, information, contrôle des comportements à risque...) Pour cela tous les pisteurs sont en liaison radio.

### **Le secourisme :**

- Alerte : radio, téléphone, remontées mécaniques etc...
- Secours : premier gestes de secourisme, conditionnement,
- Evacuation : traîneaux barquettes, hélicoptères, ambulance.
- L'emploi est accessible à partir de formations de niveau V (CAP, BEP) dans les domaines de la prévention et de la sécurité. Certains secteurs de l'activité nécessitent la possession d'une qualification complémentaire (ex : artificier pour les avalancheurs).

Etre Pisteur secouriste nécessite une

- Une bonne condition physique
- De se conformer à la réglementation et à la sécurité en vigueur.
- De réagir rapidement et de prendre les dispositions nécessaires à une situation d'urgence

### **6.3. Les risques professionnels**

Risques physiques

- Altitude
- Conditions climatiques : chaleur estivale, froid, neige, vent, brouillard, foudre, pluie, verglas, UV

- Risques sensoriels
- Bruit (avalancheurs, tronçonneuse, débroussailleuse...)
- Ophtalmie des neiges
- Gelures

Risques bio-mecaniques

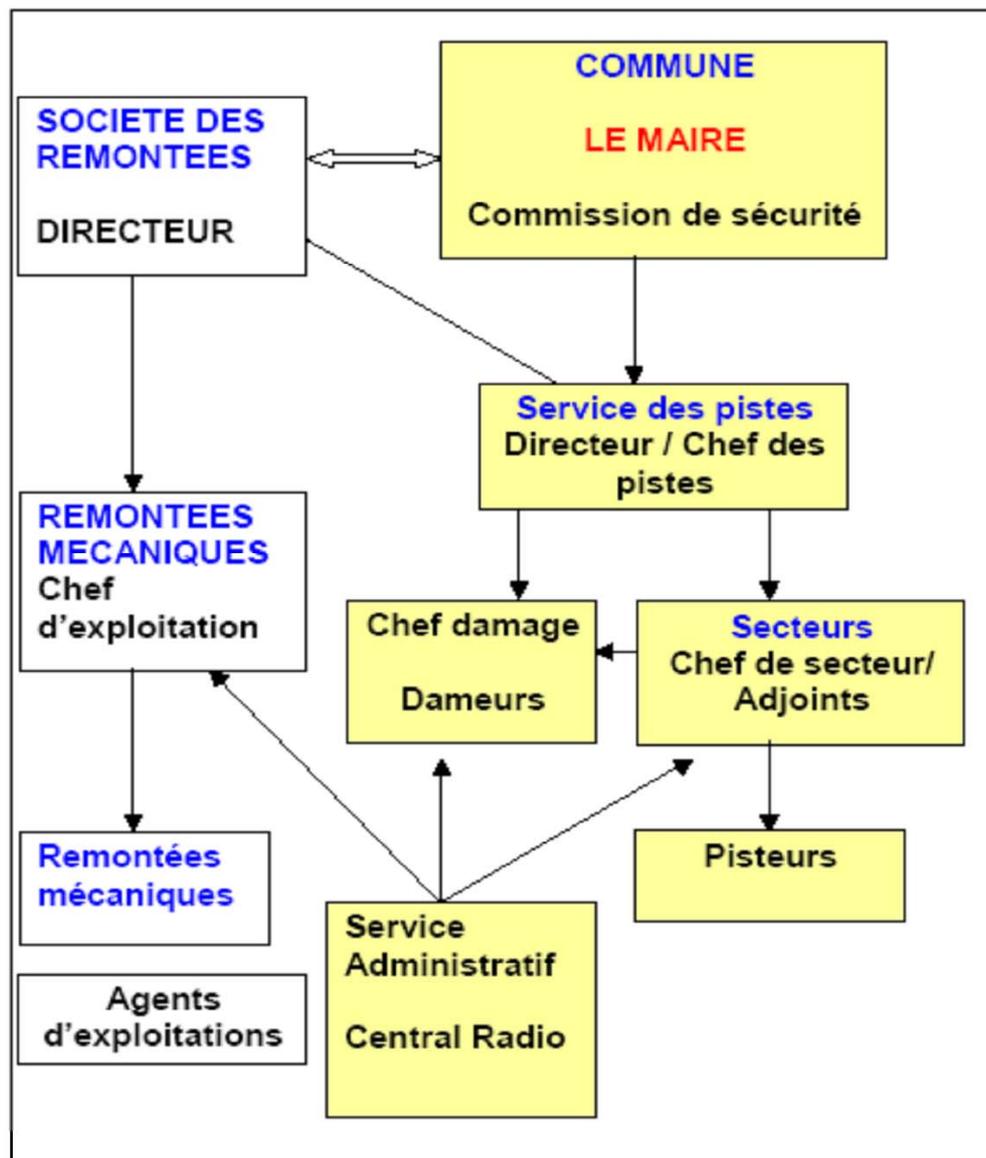
Manutention et contraintes posturales (transport des piquets pour le balisage des pistes, aide au relevage des skieurs)

- Risques cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction
  - Rayonnement ultraviolet
  - Emission des équipements radiotéléphoniques
- Risques chimiques
  - Explosifs
  - Produits chimique. (essence, trichloréthylène, solvants etc...)
- Risques biologiques
  - Contact possible avec le sang
  - Risque d'infections
- Charge mentale
  - Prise d'information permanente
  - Vigilance permanente
  - Agressivité des skieurs
  - Travail isolé, travail de nuit si participe au damage des pistes.
  - Risques organisationnels

#### **6.4. Place du titulaire dans l'organisation**

En France, le Pisteur Secouriste 1<sup>er</sup> degré est placé au premier niveau hiérarchique. Parfois, dans certains services des pistes, il existe un niveau inférieur appelé « Patrouilleur ».

# ORGANIGRAMME GENERAL D'UNE STATION DE SPORT D'HIVER



Selon le type d'organisation du service des pistes, le Pisteur - Secouriste a niveau d'autonomie plus ou moins grand, il agit sous la responsabilité d'un directeur du service des pistes ou d'un chef de secteur.

### **6.5. Evolution prévisible de l'emploi**

Le secteur du tourisme de montagne est en particulier celui du ski loisir est en phase d'adaptation face à : la mise en œuvre de décret modificatifs concernant les secours, l'émergence d'une nouvelle clientèle en demande de prestations plus adaptées à leur âge, la concurrence d'autres destinations ski les évolutions prévisibles, relatives à l'emploi de pisteur-secouriste sont citées ci-dessous, dans certains services des pistes les évolutions sont déjà mises en œuvre

- Développement de la polyvalence : l'organisation du travail nécessite de plus en plus une importante polyvalence, chaque pisteur secouriste doit être capable de tenir les différents postes de travail
- Chaque station est susceptible d'introduire de nouvelles pratiques de ski
- La prise en charge des problématiques liées aux questions liées à l'environnement
- Les évolutions liées à la réglementation liées au secourisme et aux nouveaux équipements de secours (Détecteur avalanche, sac avalanche)
- Amélioration des capacités de communication pour répondre aux évolutions des attentes de la clientèle, notamment dans les langues étrangères et particulièrement la maîtrise de la langue anglaise

# 7

## DESCRIPTIF DES ACTIVITES ET DES TACHES PROFESSIONNELLES

### Liste des activités et des tâches :

#### 7.1. Liste des activités et des tâches relatives à la fonction F1 « entretien et exploitation des pistes de ski » :

		<b>Activités hors saison</b>	
<b>A1</b>	Mise en place et maintenance des matériels et équipement	<b>A1.T1</b>	Réaliser les inventaires des matériels et équipements
		<b>A1.T2</b>	Réparer, remettre en état les matériels (balisage, etc.)
		<b>A1.T3</b>	Réaliser les interventions de mise en place et de maintenance sur le terrain
<b>A2</b>	Maintenance et Stockage des équipements de secours	<b>A2.T1</b>	Assurer la maintenance et le contrôle des équipements de secours

#### Activités pendant la saison

<b>A3</b>	Préparation et entretien des pistes de ski	<b>A3.T1</b>	Mettre en œuvre les techniques de préparation et  d'entretien des pistes pour assurer une surface de glissement adéquate à la piste
-----------	--	--------------	---

<b>A4</b>	Prévention sécurité des pistes de ski	<b>A4. T1</b>	Ouvrir et fermer les pistes
		<b>A4. T2</b>	Assurer la surveillance pendant les heures d'ouverture au public. Assurer le contrôle et l'actualisation du balisage, de la signalétique, de l'information et des matériels de protection
		<b>A4. T3</b>	Réaliser, transmettre des relevés nivo-météo
		<b>A4. T4</b>	Déclencher à titre préventif des avalanches
		<b>A4. T5</b>	Se déplacer sur le manteau neigeux

<b>A5</b>	Accueil communication	<b>A5. T1</b>	Ecouter, informer et conseiller la clientèle
		<b>A5. T2</b>	Communiquer avec la clientèle dans une langue étrangère
		<b>A5. T3</b>	Gérer les clients difficiles
		<b>A5. T4</b>	Participer à l'organisation des événements (compétitions, animations, etc.)

<b>A6</b>	Assurer la gestion Administrative de l'activité	<b>A6. T1</b>	Renseigner les documents du service (tenue des registre des pistes, compte rendu d'observations, etc.)
-----------	---	---------------	--

**7.2. Liste des activités et des tâches relatives à la fonction F2 « Secours sur le domaine skiable »:**

		<b>A1.T1</b>	Appliquer les réglementations et procédures de secours sur le domaine skiable
		<b>A1.T2</b>	Etre opérationnel (Assurer le contrôle des équipements de secours (arva, batterie, traîneau, barquette, coquille, pompes, bouteilles d'oxygène) et leur localisation)
		<b>A1.T3</b>	Rejoindre le lieu de secours avec les engins d'évacuation
		<b>A1.T4</b>	Secourir le blessé

<b>A1</b>	Cadre général du secours sur le domaine skiable	<b>A1.T5</b>	Réaliser l'évacuation du blessé avec les engins et matériels adéquats jusqu'à prise en charge par une structure habilitée (médecin, cabinet médical, Hôpital, ambulance, etc.).
		<b>A1.T6</b>	Recueillir des témoignages
		<b>A1.T7</b>	Prise en charge des familles
		<b>A1.T8</b>	Gestion administrative du secours

<b>A2</b>	Secours spécifiques sur le domaine skiable	<b>A2.T1</b>	Assurer le secours en avalanche
		<b>A2.T2</b>	Assurer la recherche de personnes égarées
		<b>A2.T3</b>	Participer à une opération hélicoptérée
		<b>A2.T4</b>	Participer au sauvetage vertical des téléportés

<b>A3</b>	Entraînement/formation continue	<b>A3.T1</b>	Suivre les sessions de formation continue obligatoires
		<b>A3.T2</b>	Pratiquer des exercices d'entraînement périodiquement

# 8

## DESCRIPTION DES TACHES PROFESSIONNELLES

### 8.1. Descriptif des tâches et identification des savoirs, fonction F1 « entretien et exploitation des pistes de ski » :

<b>Activité</b>	<b>Mise en place et maintenance des matériels et équipement</b>	<b>Code de l'activité</b>	<b>A1</b>
<b>Tâche</b>	<b>Conditions de réalisation</b>	<b>Résultat, exigences</b>	
<b>A1T1. Réaliser les inventaires et répertorier les matériels et équipements</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Répertorier les matériels pour identifier les besoins</li> <li>- Contrôler les matériels et équipements pour identifier les réparations et maintenance nécessaires</li> <li>- Stocker et conditionner les matériels</li> <li>- Rassembler les matériels par pistes ou secteurs</li> <li>- Rebuter le matériel défectueux, le trier, le traiter (déchets).</li> </ul>	Procédure prévue dans la démarche qualité et fiches d'enregistrement.  Procédure de traitement des déchets (ISO 14 0001).	Respect des procédures  Les matériels sont prêts au moment opportun.	
<b>Savoirs théoriques</b>	<b>Savoirs pratiques</b>	<b>Savoirs relationnels</b>	
Savoirs de base (lire, écrire, compter)	Appliquer les procédures Utilisation des outils de bureautique et logiciels spécifiques Technique pour lover une corde Technique d'entreposage des matelas et filets		

Tâche	Conditions de réalisation	Résultat, exigences
<b>A1T2. Réparer, remettre en état les matériels amovibles (balisage, etc.)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réparer les filets endommagés</li> <li>- Réparer les matelas déchirés</li> <li>- Repeindre les jalons</li> </ul>	Produits de peinture, solvants, colle	Respect des règles de sécurité d'utilisation des produits
<b>Savoirs théoriques</b>	<b>Savoirs pratiques</b>	<b>Savoirs relationnels</b>
	Techniques de réparation des filets Techniques de réparation des matelas	

Tâche	Conditions de réalisation	Résultat, exigences
<b>A1T3. Réaliser les interventions de mise en place et de maintenance sur le terrain</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réparer les structures endommagées présentes sur le domaine skiable</li> <li>- Entretenir les équipements préventifs de déclenchement des avalanches</li> <li>- Mise en place des grands filets de sécurité sur potence</li> <li>- Rédaction d'un rapport d'activités</li> </ul>	Outillages adéquats Notices techniques Huiles, graisse	Respect des pistes et de l'environnement Matériels et équipements en état de fonctionnement et révisés Respect des règles de sécurité et utilisation des EPI Rendre compte par écrit de son intervention

Savoirs théoriques		Savoirs pratiques	Savoirs relationnels	
Connaître le fonctionnement des équipements préventifs de déclenchement des avalanches Notions de mécanique		Techniques de réparation mécanique  Techniques de travaux en hauteur		
<b>Activité</b>	<b>Maintenance et stockage des équipements de secours</b>	<b>Code de l'activité</b>	<b>A2</b>	
Tâche		Conditions de réalisation	Résultat, exigences	
<b>A2.T1.</b> Assurer la maintenance et le contrôle des équipements de secours : batteries, traîneau, barquette, coquille, pompes, bouteilles d'oxygène, radios, relais - Mise en charge des batteries - Contrôle du bon fonctionnement des équipements - Remplacement des pièces défectueuses - Renseigner le rapport d'activités		Procédures de maintenance pour chaque matériel  Métrix  Chargeur	Equipements en état de fonctionnement  Respect des procédures  Traçabilité des intervention assurée	
Savoirs théoriques		Savoirs pratiques	Savoirs relationnels	
		Mettre en œuvre les techniques décrites dans les procédures		

Activité	Préparation et entretien des pistes de ski	Code de l'activité	A3
Tâche	Conditions de réalisation	Résultat, exigences	
<p><b>A3.T1. Mettre en œuvre les techniques de préparation et d'entretien des pistes pour assurer une surface de glissement adéquate à la piste</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Reprofilage</li> <li>- Epierrage</li> <li>- Minage</li> <li>- Drainage</li> <li>- Broyage, concassage</li> <li>- Elagage</li> <li>- Revégétalisation</li> </ul>	<p>Equipements de protection adéquats</p> <p>Habilitation à la conduite d'engins de travaux publics</p> <p>Habilitation minage (CPT), autorisation de l'employeur</p> <p>Consignes de protection de l'environnement</p>	<p>Respect des règles de sécurité</p> <p>Respect de l'environnement</p> <p>Surface de glissement adéquate</p>	
Savoirs théoriques	Savoirs pratiques	Savoirs relationnels	
<p>Normes de protection de l'environnement (Natura 2000, zones biotope, zones de protection des oiseaux, de la faune et de la flore).</p>	<p>Habilitation à la conduite d'engins de travaux publics</p> <p>Habilitation minage (CPT), autorisation de l'employeur</p> <p>Techniques de revégétalisation</p>		

Activité	Prévention sécurité des pistes de ski	Code de l'activité	A4
<b>Tâche</b>	<b>Conditions de réalisation</b>	<b>Résultat, exigences</b>	
<b>A4.T1. Ouvrir et fermer les pistes</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vérifier et contrôler le balisage, la signalétique, l'information et les matériels de protection</li> <li>- Vérifier l'état de surface de la piste en adéquation avec la couleur de la piste et une pratique du ski en sécurité</li> <li>- Matérialiser ou soustraire les dangers éventuels.</li> <li>- Evacuer la piste et en interdire l'accès.</li> </ul>	Matériels de ski, engins motorisés. Radio Communication inter-services et à la clientèle. Matériel signalétique et d'interdiction	Respect de procédures Valider l'ouverture de la piste Valider la fermeture de la piste	
<b>Savoirs théoriques</b>	<b>Savoirs pratiques</b>	<b>Savoirs relationnels</b>	
Connaissance de la réglementation. Socle minimum des connaissances. Connaissances élémentaires en météorologie et nivologie.	Savoir skier Autorisation /Habilitation de conduite	Savoir communiquer Savoir expliquer Savoir gérer des conflits	

Tâche	Conditions de réalisation	Résultat, exigences
<b>A4.T2. Assurer la surveillance pendant durant les heures d'ouverture au public</b> - Patrouiller, faire de la prévention et assurer la surveillance - Assurer le contrôle et l'actualisation du balisage, de la signalétique, de l'information et des matériels de protection	Matériels de ski, engins motorisés. Radio Transmission d'informations utiles à son supérieur.	Respect des procédures. Les clients évoluent sur les pistes de ski en toute sécurité.
Savoirs théoriques	Savoirs pratiques	Savoirs relationnels
Connaissance de la réglementation. Socle minimum des connaissances. Connaissances élémentaires en météorologie et nivologie.	Savoir skier Autorisation /Habilitation de conduite	Savoir communiquer Savoir expliquer Savoir gérer des conflits

Tâche	Conditions de réalisation	Résultat, exigences
<b>A4.T3. Réaliser , transmettre des relevés nivo-météo (observations, mesures, sondage par battage...)</b> - Effectuer les relevés - Communiquer les informations à l'interne et à Météofrance. - Collecter les informations auprès de météo-france ( bulletins météorologiques et bulletin estimation risque avalanche - BRA)	Moyen de déplacement adéquat Habilitation Météo France Kit matériel Météo France	Apprécier la stabilité du manteau neigeux et les conditions météo pour : - assurer le confort et la sécurité de la clientèle - aide à la décision O le PIDA O le plan de damage O la production de neige o l'ouverture et la fermeture des pistes Respect des procédures

Savoirs théoriques	Savoirs pratiques	Savoirs relationnels
Connaissances nivo-meteo Savoir réaliser un plan Connaissances des procédures	Connaissances informatiques (logiciels dédiés) Maîtrise des processus.	Savoir communiquer

Tâche	Conditions de réalisation	Résultat, exigences
<b>A4.T4. Déclencher à titre préventif des avalanches</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>o tir à distance : catex, gazex, avalex, avalancheur...</li> <li>o tir manuel : tir électrique, tir mèches lentes,</li> <li>o Déclenchement héliporté <ul style="list-style-type: none"> <li>- Transporter des explosifs et des détonateurs</li> <li>- Mettre en œuvre des explosifs</li> <li>- Traiter les ratés de tir</li> <li>- Analyser les résultats</li> </ul> </li> </ul>	Mise en œuvre du PIDA  Certificat obligatoire : CPT (Certificat de préposé au tir) option tir en montagne et mèche lente.  Habilitation préfectorale de l'artificier Permis de tir interne à l'entreprise.  Equipements et matériels spécifiques Notices du constructeur. Habilitation avalancheur Procédure radio	Application stricte du PIDA  Respect des règles de sécurité. Sécularisation des pistes de ski Respect des procédures
Savoirs théoriques	Savoirs pratiques	Savoirs relationnels
Connaissances du PIDA Connaissances des explosifs  Connaissances de la neige Règles de sécurité du travail	Mettre en œuvre des explosifs Savoir utiliser les matériels et équipements de protection et d'aide à la recherche.	Rigueur et précision.

<b>Tâche</b>	<b>Conditions de réalisation</b>	<b>Résultat, exigences</b>
<b>A4.T5. Se déplacer sur le manteau neigeux :</b> - A ski - Engins motorisés : ( quad, motoneige, engins de damage...)	Règles FIS Equipement matériel entretenu et bien réglé. Normes fabricants. Autorisation de conduite : Quad et motoneige Attestation de conduite engins de damage ( SNTF ou ADSP) Consignes et équipements de sécurité. Plan de circulation sur domaine skiable.	Accomplir les missions attendues  Limitation des accidents du travail  Respect des procédures  Respect des règles de sécurité
<b>Savoirs théoriques</b>	<b>Savoirs pratiques</b>	<b>Savoirs relationnels</b>
- Connaître le fonctionnement des engins motorisés - Notions de mécanique - Recommandations CRAM - Règles FIS	Savoir skier en toute neige Savoir conduire en terrains variés Techniques de réparation mécaniques de base Connaissances du domaine skiable	Règles de courtoisie

<b>Activité</b>	<b>Accueil Communication</b>	<b>Code de l'activité</b>	<b>A5</b>
<b>Tâche</b>	<b>Conditions de réalisation</b>	<b>Résultat, exigences</b>	
<b>A5.T1. Ecouter, informer et conseiller la clientèle</b> - mettre en place le drapeau avalanche - mettre à jour les panneaux d'informations  - Renseigner la clientèle - Porter assistance à la clientèle	Arrêté municipal et des tarifs de secours. Bulletin météo et nivo Plan des pistes Information générale sur la station Campagnes de sécurité	Confort et satisfaction de la clientèle Se conformer aux exigences d'une certification. Assurer la sécurité des clients.	

Savoirs théoriques	Savoirs pratiques	Savoirs relationnels
Connaissances des drapeaux avalanches Contenu des Normes Arrêté municipal Démarche qualité globale de la station. Règles de bonne conduite sur les pistes Principes de base de la communication	Techniques de l'information et de la communication	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tenue correcte et identifiable rapidement</li> <li>- Respect de l'hygiène</li> <li>- Respect des codes culturels</li> </ul>

Tâche	Conditions de réalisation	Résultat, exigences
<b>A5.T2. Communiquer avec la clientèle dans une langue étrangère</b>	Maîtrise du vocabulaire spécifique de base niveau 1 dans une langue étrangère. Guide ADSP Documents en langue étrangère Affichage des informations en langue étrangère	Répondre aux attentes des clients étrangers. Contribuer à l'accueil de la station. Rassurer le client étranger.
Savoirs théoriques	Savoirs pratiques	Savoirs relationnels
Vocabulaire spécifique + base grammaticale d'une langue étrangère.		Règles de courtoisie et de bienséance

Tâche	Conditions de réalisation	Résultat, exigences
<b>A5.T3. Gérer les clients difficiles</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les comportements dangereux</li> <li>- Rappeler les règles de bonne conduite</li> <li>- Canaliser les clients agressifs</li> </ul>	Cahier de réclamation Fiche de non conformité Règles de bonne conduite	Assurer la sécurité des clients et des personnels.

Savoirs théoriques	Savoirs pratiques	Savoirs relationnels
Les bases de la communication Gestion des conflits Gestion au stress		Maîtrise de soi

Tâche	Conditions de réalisation	Résultat, exigences
<b>A5.T4. Participer à l'organisation des événements</b> - Délimiter et gérer des espaces réservés - Canalisation des flux de personnes	Règles de compétition FIS Equipements et dispositifs de protection Porte voix - Radio Matériels de ski, engins motorisés. Communication interne et à la clientèle.	Assurer la sécurité du public, des compétiteurs, jury, VIP... Respect des règles de sécurité et environnementales
Savoirs théoriques	Savoirs pratiques	Savoirs relationnels
Connaissance de la réglementation. Socle minimum des connaissances.	Savoir skier Autorisation /Habilitation de conduite	Savoir communiquer Savoir expliquer Savoir gérer des conflits

Activité	Assurer la gestion administrative de l'activité	Code de l'activité	A6
Tâche	Conditions de réalisation	Résultat, exigences	
<b>A6.T1. Renseigner les documents du service</b> - Tenir les registres des pistes ( cahier d'activités journalières, cahiers d'ouverture et de fermeture, fiches d'entraînement) - Renseigner les fiches PIDA	Procédures internes et qualité  Registres spécifiques	Traçabilité de l'activité.  Respect des procédures internes	
Savoirs théoriques	Savoirs pratiques	Savoirs relationnels	
Socle minimum de connaissances Connaissance de la démarche qualité	Savoir utiliser l'outil bureautique	Rigueur et précision	

## 8.2. Descriptif des tâches et identification des savoirs, fonction F2 « secours sur le domaine skiable »

Activité	Cadre général du secours sur le domaine skiable	Code de l'activité	A1
<b>Tâche</b>	<b>Conditions de réalisation</b>	<b>Résultat, exigences</b>	
<b>A1T1. Appliquer les réglementations et procédures de secours sur le domaine skiable</b>	Plan de secours communal Plan de secours départementaux Procédures qualité appliquées aux secours Cadre d'emploi du pisteur secouriste	Respect des procédures et réglementation. Limitation des recours clients. Traçabilité des interventions	
<b>Savoirs théoriques</b>	<b>Savoirs pratiques</b>	<b>Savoirs relationnels</b>	
Organisation générale des secours en France. Arrêtés municipaux relatifs à la sécurité sur les pistes Réglementation française	Savoir rédiger un rapport d'intervention		

Tâche	Conditions de réalisation	Résultat, exigences
- <b>A1T2. Etre opérationnel (Assurer le contrôle des équipements de secours (arva, batterie, traîneau, barquette, coquille, pompes, bouteilles d'oxygène) et leur localisation)</b>	Avis d'aptitude du service de santé au travail. Procédures qualité Connaissance des lieux et conditions d'affectation Connaissance du matériel et les contraintes techniques (mode d'emploi, notice technique, date de péremption...)	Avoir du matériel opérationnel en toutes circonstances. Respect des procédures Traçabilité des contrôles.

Savoirs théoriques	Savoirs pratiques	Savoirs relationnels
Connaissances des matériels et équipements Normes et procédures qualité	Savoir identifier et utiliser les matériels et équipements. Savoir se déplacer à ski avec les équipements.	Savoir communiquer , faire remonter les informations Rigueur et précision

Tâche	Conditions de réalisation	Résultat, exigences
- <b>A1T3. Rejoindre le lieu de secours avec les engins d'évacuation</b>	Connaissance du domaine skiable Connaissances des procédures radio Connaissances des conditions d'utilisation des engins d'évacuation Choix du matériel en fonction de l'alerte.	Arriver auprès du blessé le plus rapidement possible et en toute sécurité

Savoirs théoriques	Savoirs pratiques	Savoirs relationnels
Connaissance des matériels utilisés Connaissance des procédures ( réglementation et sécurité du travail...) Plan de circulation des engins motorisés.	Savoir se déplacer à ski en toute neige avec différents matériels Savoir conduire des engins motorisés en terrain varié Maîtrise de l'utilisation de la radio	Respect des règles de courtoisie Savoir communiquer, pour informer Traçabilité du déplacement ( central) Rigueur et précision.

Tâche	Conditions de réalisation	Résultat, exigences
- <b>A1T4 . Secourir le blessé</b>	Diplôme PSE 1 et PSE 2 Connaissances anatomiques et physiologiques liées à la traumatologie du ski en montagne Connaissances des techniques de secourisme spécifiques en milieu enneigé.	Intervenir rapidement et en sécurité auprès du blessé. Effectuer un bilan circonstanciel Ecouter et questionner la victime et l'entourage (y compris dans une langue étrangère).

	Trousse de secours Signaler et protéger la zone d'intervention	Réaliser des gestes de secours nécessaires et possibles après examen de la victime. Surveiller la victime . Rendre compte au central Transmettre les informations et éventuellement demander du renfort matériel et humain. Eviter les suraccidents
<b>Savoirs théoriques</b>	<b>Savoirs pratiques</b>	<b>Savoirs relationnels</b>
- Référentiel national de compétences de sécurité civile relatif aux pisteurs secouristes - Contenu théorique du PSE 1 et PSE 2	Respect des normes d'hygiène Contenu pratique du PSE 1 et PSE 2 (inclus Défibrillateur Automatique Externe) Savoir s'adapter au terrain et connaissance du milieu montagnard ( CGMM).	Respect de la confidentialité et de la vie privée. Respect de la personne blessée. Rassurer le blessé et son entourage Savoir travailler en équipe Tenue correcte et identifiable rapidement. Gérer les conflits.

<b>Tâche</b>	<b>Conditions de réalisation</b>	<b>Résultat, exigences</b>
- <b>A1T5 . Réaliser l'évacuation du blessé avec les matériels adéquats ou les engins jusqu'à prise en charge par une structure habilitée (médecin, cabinet médical, Hôpital, ambulance, etc.).</b>	Avoir suivi une formation pour l'évacuation des blessés sur les domaine skiable en toute sécurité( traîneau, barquette, à ski et engins motorisés) Matériels en bon état de fonctionnement) Maîtrise du vocabulaire spécifique de base niveau 1 dans une langue étrangère (guide ADSP)	Transporter en toute sécurité et sans aggravation le blessé jusqu'à une structure habilitée. Transmettre les bilans de la victime à la structure habilitée. Renseigner la fiche de secours.

Savoirs théoriques	Savoirs pratiques	Savoirs relationnels
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Référentiel national de compétences de sécurité civile relatif aux pisteurs secouristes</li> <li>- Vocabulaire spécifique plus base grammaticale d'une langue étrangère</li> </ul>	Savoir conduire en toute sécurité les engins d'évacuation en fonction de l'état de la victime et du terrain. Savoir s'adapter au terrain et connaissance du milieu montagnard ( CGMM). Référentiel national de compétences de sécurité civile relatif aux pisteurs secouristes	Savoir communiquer Communiquer en langue étrangère Rassurer la victime et l'entourage Travailler en équipe pluridisciplinaire.

Tâche	Conditions de réalisation	Résultat, exigences
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>A1T6 . Recueillir des témoignages</b></li> </ul>	Bloc notes + stylo Fiche accident ou compte rendu accident Appareil photo	Photo selon les 4 points cardinaux à 5 et 10 mètres Respect de la procédure ( gestion de la documentation) Traçabilité ( recours, facturation, statistiques, dossier médical...)
Savoirs théoriques	Savoirs pratiques	Savoirs relationnels
Socle minimum de connaissances (lire, écrire, compter) Savoir réaliser un plan Connaissance de la réglementation Connaissance du domaine skiable Notions de cartographie.	Savoir rédiger un compte rendu et rendre compte Savoir dessiner un croquis	Savoir communiquer Communiquer en langue étrangère. Gestion des conflits

Tâche	Conditions de réalisation	Résultat, exigences
- <b>A1T7 . Prise en charge des familles</b>	Reconnaître les manifestations des réactions émotionnelles Solliciter une assistance médico- psychologique	Limiter les effets émotionnels de l'accident. Renseigner la famille sur le lieu de transfert. Accompagner la famille
<b>Savoirs théoriques</b>	<b>Savoirs pratiques</b>	<b>Savoirs relationnels</b>
- Contenu du PSE 1	Contenu du PSE 1	Savoir communiquer Communiquer en langue étrangère. Gestion des conflits

Tâche	Conditions de réalisation	Résultat, exigences
- <b>A1T8 . Gestion administrative du secours</b>		Traçabilité ( recours, facturation, dossier médical...) Traçabilité statistiques interne au service, vers l'externe ( préfecture,
		SNOSM- Service national d'observation des sports de montagne...) Transcription d'information pour signalement à la gendarmerie en cas de collision. Amélioration de la prévention
<b>Savoirs théoriques</b>	<b>Savoirs pratiques</b>	<b>Savoirs relationnels</b>
Socle minimum de connaissances (lire, écrire, compter) Savoir réaliser un plan Connaissance de la réglementation Connaissance du domaine skiable	Compte rendu intervention : Fiche accident ( 3 exemplaires) Et/ou Fiche collision Et/ou Attestation de décharge	Savoir communiquer Rigueur et précision

Activité	SECOURS SPECIFIQUE SUR LE DOMAINE SKIABLE		Code de l'activité	A2
Tâche		Conditions de réalisation	Résultat, exigences	
- <b>A2T1. Assurer le secours en avalanche</b>		Matériels spécifiques : sac avalanche , sondes, pelles, DVA- Détecteur Victime Avalanche, groupe électrogène, boissons, nourriture, éclairage, Recco, appareil de secours ( DAE, oxygène...) Maître chien et renforts humains. Dameuse Engins motorisés pour déplacement, transport de matériel Radio Respect des procédures	Secourir les personnes ensevelies le plus rapidement possible et en toute sécurité.	
Savoirs théoriques		Savoirs pratiques	Savoirs relationnels	
Connaissance des conditions de survie en avalanche. Connaissance du plan de secours avalanche Connaissance des procédures de sondage Apprendre à commander une vague		Connaissance des équipements, des techniques et protection individuelle en avalanche. Savoir utiliser un DVA Conduite à tenir en zone avalancheuse Commander une vague de sondage	Travailler en équipe Respect des règles de sécurité Exécuter et faire exécuter les ordres avec rigueur. Respect des règles de communication.	

<b>Tâche</b>	<b>Conditions de réalisation</b>	<b>Résultat, exigences</b>
- <b>A2T2. Assurer la recherche des personnes égarées</b>	Matériels spécifiques : sondes, pelles, sifflet, trousse de secours, groupe électrogène, boissons, nourriture, éclairage, DVA, fusée de détresse Disponibilité des matériels de secours. Dameuse Engins motorisés pour déplacement, transport de matériel Radio Respect des procédures Plan de recherche Collecte des informations sur la personne égarée.	Retrouver la personne égarée le plus rapidement possible en toute sécurité.
<b>Savoirs théoriques</b>	<b>Savoirs pratiques</b>	<b>Savoirs relationnels</b>
Notions de cartographie Plan de secours communal Connaître le domaine skiable	Savoir évoluer en terrains et conditions difficiles	Travailler en équipe Respect des règles de sécurité Rigueur et précision

<b>Tâche</b>	<b>Conditions de réalisation</b>	<b>Résultat, exigences</b>
- <b>A2T3. Participer à une opération de secours hélicoptérée</b>	Choix du terrain le plus approprié ou Hélicoptère Aménager une zone d'atterrissage ( damage, marquage, balisage...) Guidage : localisation du lieu de secours, approche et pose Radio Fumigène	Assurer le secours et l'évacuation de la victime rapidement et en toute sécurité, en respectant strictement les consignes et les procédures.

	Respect des procédures sécurité Chargement du blessé et du matériel selon le type d'hélicoptère	
<b>Savoirs théoriques</b>	<b>Savoirs pratiques</b>	<b>Savoirs relationnels</b>
Procédure aéronautique Documentation technique spécifique aux types d'appareils. Plan de secours en montagne Plan de secours communal Connaître le domaine skiable Contenu du CGMM	Savoir utiliser le matériel spécifique : sangles, bâches, Piguillem.... Se déplacer à proximité d'un hélicoptère rotors en marche Ouverture et fermeture des portes Lecture du plan quadrillé Communication radio	Travailler en équipe Respect des règles de sécurité Rigueur et précision Savoir communiquer en environnement particulier

<b>Tâche</b>	<b>Conditions de réalisation</b>	<b>Résultat, exigences</b>
- <b>A2T4. Participer au sauvetage vertical des téléportés</b>	Téléporté en panne Procédure réglementaire du ministère des transports. Porte Voix Documentation et procédure et matériels spécifiques pour chaque téléporté. Matériels spécifiques ( sac de montagne , barquettes et engins motorisés...) Radio	Evacuer les usagers d'un téléporté en toute sécurité jusqu'à la station dans les délais impartis par la réglementation. Eviter les recours.
<b>Savoirs théoriques</b>	<b>Savoirs pratiques</b>	<b>Savoirs relationnels</b>
Connaissance des procédures Contenu du CGMM	Savoir skier et évoluer en toute neige Connaissance du terrain	Travailler en équipe pluridisciplinaire Rassurer les usagers Gestion du stress et des conflits Rigueur et précision. Savoir communiquer Communiquer en langue étrangère.

Activité	ENTRAINEMENT / FORMATION CONTINUE	Code de l'activité	A3
Tâche	Conditions de réalisation	Résultat, exigences	
- <b>A3T1. Suivre les sessions de formation continue obligatoire</b>	Application de la réglementation sur le secourisme Formation continue obligatoire par cycle de cinq ans - 6 heures par an minimum, évaluation et validation.	Maintenir à jour ses connaissances et ses compétences en secourisme. Apprentissage de nouvelles techniques Utilisation de nouveau matériel	
Savoirs théoriques	Savoirs pratiques	Savoirs relationnels	
PSE1 PSE2 Connaissance du plan quinquennal	PSE1 PSE2	Capacité d'écoute et de mise en pratique Participation active au groupe de formation	

Tâche	Conditions de réalisation	Résultat, exigences	
- <b>A3T2. Pratiquer des exercices d'entraînement périodiques.</b>	Pratiquer l'autoformation : secourisme, DVA, conduite d'engins motorisés. Favoriser la mise en pratique à l'initiative de l'individu ou de l'employeur.	Maintenir à jour ses connaissances et ses compétences en secourisme.	
Savoirs théoriques	Savoirs pratiques	Savoirs relationnels	
PSE1 PSE2 Connaissance du plan quinquennal	PSE1 PSE2	Accepter de se remettre en cause	

# 9

## CONCLUSION

La mise au point du RAP Pisteur Secouriste en France revêt une grande importance pour le projet PISTEUR en tant qu'outil dans le processus d'élaboration du dispositif de formation Pisteur Européen.

Le RAP est la base dont se servent, formateurs et professionnels à chaque étape du processus de création des Dispositif de formation et déclinaison des objectifs pédagogique opérationnel.

L'extraction des compétences comme l'identification des savoirs indispensable à l'exercice du métier se font à partir de ce référentiel des activités professionnelles. Le RAP joue donc un rôle important en tant que médiateur entre les différents partenaires intervenant dans la conception et l'élaboration des dispositifs de formation.

L'importance du Référentiel des activités professionnelles ne se limite pas pourtant uniquement à son rôle dans le cadre du présent projet. Jusqu'à présent une telle description détaillée des activités, des tâches et des conditions dans lesquelles elles sont accomplies, tout comme l'identification des connaissances relatives à ces activités, n'avaient été faits ni en Bulgarie ni en Roumanie et n'étaient pas aboutis dans le Brevet National Pisteur Secouriste français

Dans le milieu professionnel, le RAP ainsi élaboré, peut naturellement être utilisé dans la pratique quotidienne comme outil de management des ressources humaines soit pour l'évaluation des compétences d'un salarié, soit pour l'établissement de critères de recrutement de candidat à un poste de travail de Pisteur Secouriste.

Il est aussi utile comme source d'information sur la finalité professionnelle du Brevet National Pisteur Secouriste pour tous les organismes d'information et d'orientation professionnelle

# 10

## GLOSSAIRE

### **Activité**

Ensemble cohérent des tâches qu'un professionnel est amené à exercer et visant un même objectif. La maille utilisée dans le RAP pour déterminer les activités est telle que pour un emploi, le nombre d'activités soit de l'ordre de 6.

### **Compétence**

Capacité d'un individu à mobiliser à bon escient, des ressources incorporées (savoirs conceptuels ou pratiques acquis par l'expérience ou la formation, attitude, énergie physique et psychique) et des ressources d'environnement (base de données documentaire, matériels, pairs experts) pour atteindre un résultat ad hoc.

### **Emploi**

Un emploi est un ensemble d'activités et de tâches professionnelles concourant à un même objectif professionnel. Cet ensemble est confié à une seule personne. Un même emploi peut prendre des configurations différentes selon les organisations professionnelles qui les ont créées ou les régions dans lequel il se situe.

### **Fonction**

La fonction dans une entreprise est le champ de réalisation qui doit permettre de satisfaire ses objectifs. Chaque fonction est définie par :

- ses attributions:
- son champ (périmètre) d'action
- son autorité
- son niveau de rattachement (à qui rend-elle compte ?)
- ses objectifs:
- quelles doivent être ses réalisations ?
- quelles sont ses responsabilités ?
- quels résultats sont attendus ?

- ses ressources:
- quels moyens sont utiles pour réaliser ses attributions ?

### **Métier**

Le métier est l'ensemble de toutes les activités concourant à un but commun et regroupées selon les caractéristiques techniques communes qu'elles présentent.

Tout métier comporte une somme de connaissances, savoir-faire spécifiques et savoir-être professionnels qui maîtrisent progressivement, par niveau, en allant du plus élémentaires au plus complexe.

Selon G.Le Boterf, le métier se définit traditionnellement par 4 grandes caractéristiques :

- un corpus de savoirs et de savoir-faire essentiellement technique
- un ensemble de règles morales spécifiques à la communauté d'appartenance
- une identité permettant de se définir socialement
- une perspective d'approfondir ses savoirs et ses savoirs faire par l'expérience accumulée.

### **Mode opératoire**

Ensemble des opérations à accomplir dans un ordre déterminé pour réaliser une tâche. Les modes opératoires sont propres à chaque établissement, c'est ce qui fonde sa singularité. Dans le langage courant, mode opératoire et procédures sont souvent synonymes. Dans le Référentiel des Activités Professionnelles (RAP), le mode opératoire désigne l'ensemble des opérations à accomplir par un pisteur secouriste.

### **Référentiel**

Un référentiel est un document qui contient des références, soit des données auxquelles doit faire référence un individu dans son activité. Par exemple : un formateur pour construire une séquence de formation doit faire référence au RAP pour donner du sens à l'apprentissage.

La notion de référentiel s'oppose à la notion de programme. Le programme est issu de l'approche pédagogique par contenu (approche traditionnelle de la formation), le référentiel est issu de l'approche par compétence.

**Tâches :**

Ensemble d'opérations réalisées par un professionnel lors de l'exercice d'une activité. La maille utilisée par la tâche est suffisamment large pour que le nombre de tâches soit de l'ordre d'une vingtaine pour un même emploi. Ce choix de valeur est justifié par le fait que dans la méthodologie suivie, les compétences vont être extraites des tâches et compétences dans le contexte de changements que vit le monde du travail, ne doivent pas être trop étroites, trop centrées sur des savoir-faire mais au contraire large pour que la compétence soit centrée non sur le faire, mais sur l'agir, voire le réagir.

**Savoirs**

Un savoir est une connaissance « objectivée » ce sont des données, des concepts, des procédures, des méthodes qui existent « hors sujet connaissant » et qui sont généralement codifiées dans des ouvrages.

***Glossaire des sigles utilisés*****ADSP**

Association Nationale des Directeurs des Pistes et de la Sécurité des stations de sport d'hiver

**BNPS**

Brevet National Pisteur Secouriste

**CGMM**

Connaissances générales du Milieu de la Montagne

**PSC1**

Prévention et Secours Civiques de niveau 1

**PSE 1**

Premiers secours en équipe de niveau 1

**PSE2**

Premiers Secours en Equipe niveau

**SNTF**

Syndicat National des téléphériques de France

## ALLEMAGNE

### proInnovation Dr. Anne Rösgen

Ziegelstr. 18; 66113 Saarbrücken - Allemagne  
Personne de contact: Dr. Anne ROSGEN  
Tel 004968142541  
Fax 004968142541  
e-mail: anne.roesgen@proInnovation.de  
www.proInnovation.de

## FRANCE

### Le Groupement d'Intérêt Public – Formation et Insertion Professionnelles de l'Académie de Grenoble (GIP FIPAG)

5 rue Roland Garros, 38320 Eybens - France  
Tel 00 334 565 24641  
Fax 00 334 565 24650  
http://www.ac-grenoble.fr  
Personnes de contact:  
Jean Noël PACHOUD

e-mail: jean-noel.pachoud@ac-grenoble.fr

### GRETA SAVOIE

88, avenue de Bassens  
73000 BASSENS, France  
Personne de contact: Lourdes FERNANDES  
e-mail : lourdes.fernandes@ac-grenoble.fr

Tél :00 33479602525

Fax :00 33479602526

e-mail : gretaca@ac-grenoble.fr

www.gretasavoie.fr

### SNTF / DSF – Syndicat National des Téléphériques de France

Alpespace , bâtiment Annapurna

24, rue St Exupéry

73800 FRANCLIN, FRANCE

Personne de contact: Serge RIVEILL

e-mail : s.riveill@sntf.org

Tél :00 33479266070

Fax :00 33479960871

www.sntf.org

### ADSP – Association nationale des Directeurs de Pistes et de la sécurité de stations de sport d'hiver

SPVB, La Croisette

73440 Les Menuires , FRANCE

Personne de contact: Christian HOTTEGINDRE

e-mail : adsp.france@valleedesbelleville.fr

Tél : 00 33 479006447

e-mail : adsp.france@valleedesbelleville.fr

www.adsp.org

### REGIE DES PISTES DE VAL D'ISERE

Mairie de Val d'Isère

BP 260 73155 VAL D'ISERE Cedex

Personne de contact: Jean lou COSTERG

e-mail : services.pistes@valdisere.fr

Tél : + 33 479060210

Fax : + 33 479061880

e-mail : services.pistes@valdisere.fr

www.valdisere.com

## BULGARIE

### ЦЕНТЪР ЗА РАЗВИТИЕ И ВНЕДРЯВАНЕ НА ЕВРОПЕЙСКИ ПРАКТИКИ CENTRE POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'INNOVATION

Rue Krasna kitka No 9, 1618, Sofia, Bulgarie

Personne de contact: Tsvetelina KANEVA,

Tel: 00 359 888 783872

e-mail: drkaneva@abv.bg

### НАЦИОНАЛНА СПОРТНА АКАДЕМИЯ „В. ЛЕВСКИ” ACADEMIE NATIONALE DES SPORTS « V. LEVSKI »

Studentski grad, 1700, Sofia, Bulgarie

Personne de contact : prof. Daniela DASHEVA

Tel : 00 359 898 776595

e-mail : dani\_dash@yahoo.com

Tel /Fax : 00 359 296 25148

e-mail : intrelations@nsa.bg

### ПАМПОРОВО АД

### ПAMPOROVO AD

rue « Dunav » No3,4700, Smolyan, BULGARIE

Tel : +359 309 58518, fax : +359 309 58110,

Personne de contact: Zahari SHOPOV

Tel: 00 359 899 986712

e-mail : zshopov@pamporovoresort.com

www.pamporovoresort.com

## ROUMANIE

### Universitatea Transilvania din Braşov

### L'Universite Transilvania de Brasov

B-dul Eroilor nr.29 Brasov 500036 Roumanie

Personne de contact: Carmen BARNA

Tel: 00 40 268 413000

Fax: 00 40 268 474060

e-mail: carmenbarna@unitbv.ro

www.unitbv.ro

### Asociația Națională a Salvatorilor Montani din România SALVAMONT

### Asociation Nationale des Sauveteurs en Montagne de Roumanie SALVAMONT

Adresse : str. Ecaterina Varga nr. 23 cod 500003, Brasov,

Tel/Fax:+400268471517

www.osalvamont.ro

Personnes de contact :

Mircea OPRIS, President

Tel. : 0040726686690

Sabin CORNOIU, secrétaire général

Tel.: 0040722211042

sabin.cornoiu@cjgorj.ro

### Asociația PARTENER-Grupul de Inițiativă pentru Dezvoltarea Locală

### Association PARTENER-le Groupement d'Initiative pour le Développement Local

Str. Vasile Conta, nr. 42 700106 Iași România

Personne de contact: Cătălin ILAȘCU

Tel: 00 40 232 217884

Fax: 00 40 232 270502

e-mail: catalin@asociatia-partener.ro

www.asociatia-partener.ro

### SC Ana Teleferic SA

Braşov -Poiana Braşov, Hotel SPORT

Personne de contact: Ion RUFĂ

Tel: 00 40 268 407330

Fax: 00 40 268 407332

e-mail: rufai@anateleferic.ro

www.anateleferic.ro

Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne.

Cette publication n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.